

Pièce n°4 : 23 Octobre 1774

*Visite du Pont du bas cheval et de ses avenues en présence de Monsieur de Premainville qui s'est donné la peine de m'y accompagner*

*Les anciens que nous avons trouvé nous ont dit qu'ils avaient appris de leurs pères que ce pont a été fait aux dépens du Roy il y a environ cent ans qu'il a été raccommodé aux dépens de l'état en 1724 ou 1725 ce qui fait présumer qu'il doit être sur l'état des ponts et chaussées. (le corps des ponts et chaussées a été créé en 1716, l'école en 1747).*

*Après avoir monté au-dessus de ce pont près de la ferme de Flacourt pour faire nos observations nous sommes redescendus à la hauteur d'un gros poirier qui est à droite du chemin de Flacourt et nous avons remarqué qu'à peu près vis-à-vis de ce poirier il tombe deux ravines assez considérables par rapport à la hauteur du terrain, l'une produite par les ornières assez profondes de ce grand chemin, l'autre venant de l'autre côté du dit poirier de terres très élevées dépendantes de la ferme de Flacourt. Nous avons aussi remarqué qu'à cinquante pas du dit poirier à droite est une autre ravine descendante du chemin de Dammartin lesquelles trois ravines se confondent ensemble à l'angle des chemins de Flacourt et de Dammartin et ont rendu le chemin depuis cette partie jusqu'au pont absolument impraticable.*

*Nous avons de même remarqué que le chemin de Flacourt au pont était ci devant en étroite ligne mais le ravage des eaux et l'abondance qui s'y trouve dans les fortes pluies a forcé les voituriers d'abandonner ce chemin cinquante pas au-dessous de ce poirier et de s'en procurer un autre dans les terres voisines du côté gauche qui n'est pas aujourd'hui en meilleur état.*

*De là nous sommes descendus aux environs du pont nous avons trouvé que ces différentes (manque un mot, « ravines » ?) ont formé plusieurs trous qui conduisent à un autre plus grand qui va dans la Rubeille.*

*Les eaux venant tant du chemin de Flacourt que des terres de la ferme du dit lieu ont roulé avec telle rapidité le long de la chaussée du pont qui s'est fait un trou ou passage profond d'environ 20 pieds près du parapet gauche du pont à une toise et demi de la culée du même côté, ce trou emporte déjà une partie du chemin de la chaussée et a donné un secousse à la culée du même côté qui aurait été emportée en entier si les terres n'y avaient résisté.*

#### *Moyen de réparer des dommages du côté de Flacourt*

*Nous estimons qu'il est nécessaire de réparer le chemin de Flacourt combler les ornières qui sont considérables avec des cailloux, de le faire en dos d'âne jusqu'après le poirier désigné.*

*Faire à côté du chemin deux tranchées ou fossés pour recevoir les eaux, le continuer en ligne droite au pont comme était ci devant.*

*Faire une pierrée pour recevoir les eaux venant des terres dépendantes de la ferme de Flacourt, laquelle passera au milieu du dit chemin et ira se jeter dans le fossé de la gauche dont il sera parlé ci-après*

*Rétablir le dit fossé de la gauche tel qu'il était anciennement et y faire tomber par une communication naturelle les eaux venant de la terre de la ferme, celles des fossés du dit chemin de Flacourt et celles du chemin de Dammartin.*

*Il faudra remplir le trou dont il a été ci devant parlé étant près le pont avec des pierres et des terres et balustrer plus haute que la chaussée du pont pour éviter que le pan d'eau (???) qu'il y aura ne puisse se faire au passage par le même trou.*

#### *Corps du pont et culée*

*Il y aurait quelques pierres et maçonnerie à employer dessous pour raccommoder quelques crevasses.*

*Les quatre culées ont besoin aussi de quelques légères réparations c'est-à-dire d'en faire environ trois ou quatre toises qui ont été ébranlées soit par la chute des eaux soit par les terres fermes qui y tiennent.*

#### *Côté de Mantes*

*En sortant du pont la pente du chemin qui y aboutit est si forte qu'il est nécessaire de la réparer en pavés de pierres qu'on trouvera sur le lieu et ce depuis la partie du pont jusqu'au-dessus, où comment la pente du chemin*

*Il est également indispensable de rétablir les anciens fossés des deux côtés, principalement à la droite du côté de Mantes pour faire passer les eaux dans la Rubeille et prévenir un dégât semblable à celui que nous avons trouvé.*

*En venant du pont du côté de Mantes, au moyen des travaux ci-dessus désignés, ce pont en sera avenant. Les pluies se trouveront parfaitement rétablies mais pour profiter commodément de son utilité employé dans le mémoire présenté à Monseigneur l'Intendant il est indispensablement nécessaire de rétablir quelques parties du chemin qui communique de Mantes à ce pont.*

*La première est à l'endroit nommé L'arche, au-dessus de Soindres, il y a environ 100 toises de chemin à caillouter pour remplir les ornières profondes.*

*La deuxième, près le bois de chateaupoissey, appelé le trou aux loups il y aurait encore environ 150 toises de chemin à caillouter de même.*

*La troisième, près la traverse du chemin de Mesnil au bourg il y aurait aussi 50 toises*

*Enfin la quatrième, mare grison, 50 toises environ (en marge du doc.)*

*Tous ces chemins remplis de trous et d'ornières dans des terrains glaiseux sont si difficiles qu'on a vu souvent en hiver des voitures guidées rester embourbées qui ne pouvaient s'en retirer avec 5 chevaux.*

*Au moyen de l'examen ci-dessous, j'estime cette réparation nécessaire et urgente et que 600 journées de travail en viendront à bout c'est pourquoi je penserais que si c'est l'intention de Monseigneur il pourrait ordonner une corvée des habitants d'environ 14 ou 15 paroisses voisines dont je lui enverrai les noms et la quantité des feux, pour d'abord faire les tranchées à côté des chemins et les rigoles qui conduiraient l'eau dans la Rubeille s'il reste assez de beau temps ou travailleraient à la partie des chemins qui serait la plus malade afin de faciliter toujours autant que l'on pourra la circulation du commerce.*

*Pendant qu'on fera les tranchées vous aviserez Monseigneur au moyen de trouver des fonds pour faire faire l'année prochaine la maçonnerie et le pavage du chemin qui ne sera pas un grand objet*

Le deuxième document nommé 'visite du pont' est une re-écriture de ce premier.